

Biennale du Temps 2004 - Convention de partenariat pour son organisation et son financement avec le Conseil Général du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité

M. CHEVAILLER, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Besançon s'est bâti une image sur la notion du temps issue de son industrie horlogère, mais aussi de l'excellence de la recherche dans ce domaine. Le Musée du Temps exprime l'histoire des techniques et du mouvement social qui symbolise cet attachement.

A l'histoire qui relie Besançon et le temps, s'ajoute à présent une dimension, plus sociétale, qui interpelle l'ensemble des collectivités.

Au fil des années, nous sommes passés d'une organisation collective de la vie professionnelle et personnelle, à des temps individualisés, où les vacances, les loisirs ont éclaté, et où le travail en horaires atypiques s'est banalisé (temps partiel, de nuit, dimanche...).

La désynchronisation entre les nouveaux rythmes de vie et l'organisation des services, plus traditionnelle, est créatrice de tensions et d'inégalités.

Face à ces profondes évolutions, la Ville de Besançon s'est engagée dans des politiques innovantes de l'aménagement du temps : proxim'cité, permanence sociale, évolis-gare, cartable électronique, étude pour l'allongement des horaires d'ouverture des crèches et des écoles...

Le projet d'agglomération a retenu le temps comme un axe transversal.

Le Territoire de Belfort de son côté, a promu la maison du temps et de la mobilité, pour définir de nouvelles pratiques du temps. Cette association est désignée comme une structure pilote pour les politiques temporelles, elle est soutenue par la DATAR.

C'est dans ce contexte que la Ville de Besançon et le Conseil Général du Territoire de Belfort ont souhaité s'appuyer sur le savoir-faire reconnu de la Maison du Temps et de la Mobilité, pour organiser conjointement la première édition d'un grand colloque international intitulé «La biennale du temps».

Cette manifestation a vocation à devenir le grand rendez-vous des acteurs concernés par les politiques temporelles : scientifiques, philosophes, bureaux du temps et responsables politiques. Elle se déroulera à un rythme biennuel, en alternance sur Besançon et Belfort. La première édition se tiendra les 17, 18, 19 juin 2004 au Kursaal de Besançon.

Mais avant tout, elle constitue un premier moment fort, pour initier des prolongements opérationnels sur l'organisation des services rendus à la population tant par l'offre publique que par celle du privé. Afin de trouver de nouveaux modèles de solutions, des analyses seront échangées, des expériences seront partagées.

Le colloque rassemblera une vingtaine d'intervenants spécialistes des questions temporelles venant de toute l'Europe, qui exposeront leur vision décalée ou novatrice de ces questions.

Parallèlement au colloque, des animations en rapport avec le thème du temps seront mises en place notamment pour conforter la notoriété de Besançon et du Musée du Temps : inauguration du pendule de Foucault, visite du Musée du Temps, expositions d'artistes...

L'organisation du partenariat entre la Ville de Besançon, le département du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité fera l'objet d'une convention.

Le coût de la manifestation est estimé à 160 000 €. Elle sera financée par deux subventions de la Ville de Besançon et du Conseil Général du Territoire de Belfort de 50 000 € ainsi que par des financements extérieurs (sponsoring et d'autres subventions publiques).

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur :

- le principe d'une organisation conjointe entre la Ville de Besançon, le Conseil Général du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la mobilité, d'un colloque international sur les politiques temporelles «La biennale du temps»,

- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Général du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité fixant les conditions d'organisation de cette manifestation,

- accorder une subvention de 50 000 € à la Maison du Temps et de la Mobilité qui lui serait versée selon les modalités suivantes :

- . versement d'un acompte de 20 000 € dès la signature de la convention
- . versement d'un deuxième acompte de 20 000 € avant le 31 mars 2004
- . versement du solde, soit 10 000 €, après la Biennale, avant le 30 juin 2004.

En cas d'accord, les crédits seront prélevés sur le chapitre 92.020.6574 CS 10800 qu'il conviendra d'inscrire au Budget Primitif 2004.

«M. LE MAIRE : La Biennale du Temps, on en a encore peu parlé, donc je vais demander à Jean-Claude CHEVAILLER de nous la présenter en quelques mots. On parle beaucoup de réseaux de villes, de coopération, là c'est un exemple concret de collaboration entre le Conseil Général du Territoire de Belfort et son Président que vous connaissez et la Ville de Besançon. Voyez que même au-delà de quelques divergences, on peut bâtir des projets ensemble.

M. Jean-Claude CHEVAILLER : En quelques minutes, on peut dire que Besançon c'est la ville du temps, ne serait-ce que par son passé horloger et les spécialisations qui se développent actuellement en métrologie au sein des laboratoires de l'Université, tout cela étant concrétisé par le Musée du Temps, en tout cas par la première partie. Mais aussi, le temps a pris une dimension plus sociale dans la mesure où on assiste à une désynchronisation des temps individuels, c'est-à-dire le 8 heures midi, 2 heures 7 heures maintenant c'est terminé, ce qui fait qu'à présent il faut voir les temps et repenser la ville j'allais dire autrement. Et c'est la raison pour laquelle non seulement à Besançon on réfléchit mais dans le projet d'agglomération on a choisi le temps comme fil directeur. Tout cela nous a amenés à nous rapprocher de la Maison du Temps et de la Mobilité de Belfort, Belfort ayant été choisie par la DATAR parmi 4 collectivités locales, les autres étant un autre département, la Gironde et deux villes, la Ville de Poitiers et la Ville de Saint-Denis comme étant des sites pilotes.

L'idée c'est de nous rapprocher de Belfort pour organiser tous les deux ans une biennale qui serait le rendez-vous européen non seulement des spécialistes mais également là où on cogiterait un peu avec les praticiens, avec nous autres, avec les élus mais aussi avec les chefs de service, avec la population. Ce premier colloque qui aurait lieu au début du mois de juin, les 17, 18, 19, serait consacré au temps et aux inégalités devant le temps, certains maîtrisent très bien, d'autres ne maîtrisent pas. Un questionnaire est en train d'être élaboré par la Maison du Temps et de la Mobilité et nous-mêmes. Il sera envoyé à des Franc-Comtois, à des Suisses et à des Allemands pour voir comment on peut se positionner. Là on rejoint

ce qu'a dit le Maire tout à l'heure, l'arrivée du TGV par exemple va modifier complètement les temps dans tout le Nord-Est de la France avec la Suisse et le Sud de l'Allemagne. Ce sera un des problèmes évoqués mais bien sûr ce n'est pas le seul.

Ce rapprochement est important puisqu'il va se faire en direction du Nord Franche-Comté et que jusqu'à présent on peut dire que l'aire urbaine et Besançon se sont plus souvent tourné le dos qu'elles n'ont coopéré. L'idée c'est à terme de faire un axe Mulhouse - aire urbaine - Besançon - Dijon réfléchissant sur cette thématique et donc construire un réseau de villes sur une vraie thématique qui pourrait être celle-ci.

La première biennale aurait lieu comme on l'a dit à Besançon. Ce serait quelque chose de relativement lourd comme opération puisque en-dehors de l'aspect colloque et relation avec le public, il y aura des représentations théâtrales, le cinéma sera associé sur ce thème, etc. Donc l'idée c'est que le Territoire de Belfort verserait 50 000 € à la Maison du Temps, nous la même somme, le reste étant obtenu par des sponsorings ou auprès de l'Union Européenne dans le cadre d'Interreg puisque les Suisses seraient également associés ainsi que les Allemands. Voilà en quelques mots ce que je peux vous dire mais c'est bien détaillé dans le rapport qui a été rédigé par Dominique SCHAUSS qui a en charge le projet.

Il y a une chose que j'ai oublié, c'est qu'en matière de recherche, l'Université a obtenu la construction d'une Maison des Sciences de l'Homme qui est basée sur la même logique, le thème homme temps territoire. Venant conforter le Musée du Temps, la Maison du Temps et de la Mobilité de Belfort, on a là quelque chose qui peut fonctionner assez bien en synergie.

M. LE MAIRE : Je te remercie. C'est vrai que l'horlogerie s'attache beaucoup à l'image de Besançon, mais je crois que c'est le moment aussi de prendre un nouveau thème fédérateur. Le temps c'est très large, on voit bien par exemple ce qu'on est en train de vivre avec l'ouverture des magasins le dimanche, on est tout à fait dans la logique de cette recherche autour du temps, et souvent le contrôle du temps est quand même une source d'inégalités pour beaucoup d'entre nous, souvent d'ailleurs les plus faibles, les plus démunis qui, eux, ne peuvent pas parce qu'ils sont contraints par des horaires tout à fait dramatiques de ne pas pouvoir utiliser les services publics. On a longtemps été en avance dans l'innovation sociale ; je pense qu'il y a là avec le temps l'occasion de travailler, de mettre en place une véritable réflexion et d'être des leaders dans cette manifestation. Alors bien sûr, je le dis tout de suite, il ne s'agit pas de faire la ville 24 heures sur 24, 365 jours sur 365, ça existe déjà. Certains services publics la vivent comme les hôpitaux, la police, les pompiers, mais on ne va pas appliquer cela à l'ensemble de la population. Par exemple, il faut vraiment que l'on avance dans cette réflexion qui a été vous le savez initiée en Italie par les femmes, ce sont les femmes italiennes qui se sont révoltées et qui ont lancé cette réflexion sur les politiques temporelles. Donc il me semble qu'avec ce dossier, on peut conjuguer à Besançon temps et innovation et comme on parle souvent de faire tomber les frontières, de mettre en place des réseaux de villes, c'est l'occasion de dire que Besançon qui est la capitale régionale, a envie de travailler avec Belfort même si ça peut poser des fois un certain nombre de difficultés. Et puis je vous le redis, aux alentours du 10-15 janvier on va travailler avec Mulhouse et Dijon. Donc c'est à mon avis un sujet assez porteur, un sujet pour une capitale régionale, un vrai sujet.

M. Jean-Claude CHEVAILLER : L'idée c'est de faire coïncider cette manifestation avec l'inauguration du pendule de Foucault, en principe dans le Musée du Temps et si possible en présence de Umberto ÉCO. Comme autres personnalités, on a l'accord de Théodore ZELDINE que vous connaissez certainement et qui est le Président du Comité Scientifique de la Maison du Temps et de la Mobilité. Et viendraient sûrement les grands spécialistes du temps au niveau européen.

M. LE MAIRE : Effectivement mais j'aime bien que les choses soient claires. Nous avons sollicité Umberto ÉCO mais nous n'avons pas de certitude absolue qu'il viendra, d'autant plus qu'il doit venir à Besançon en principe pour être fait Docteur honoris causa de l'Université de Franche-Comté alors je ne suis pas sûr qu'il pourra revenir. Quant à l'inauguration en même temps que le pendule de Foucault, c'est l'objectif que l'Adjoint et moi affichons mais on n'a pas de certitude absolue parce qu'avec le Musée du Temps on a appris à prendre des précautions. On fait tout pour que ce soit le même jour mais je ne m'engage pas totalement pas plus que Michel, on va faire en sorte pour que ça se passe comme ça. Ceci est un très bon projet. Vous êtes tous d'accord qu'on réfléchisse aux politiques temporelles ? C'est très bien, je vous remercie».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.